



Rapport
de la Commission sociale et culturelle
au
CONSEIL GENERAL
concernant

l'octroi d'un crédit d'engagement pour la
réalisation d'un centre administratif et
municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital
des Bourgeois, rue de la Dixence 10, à Sion.

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La commission sociale et culturelle (ci-après la CSC) a participé à une visioconférence de présentation du projet le 6 mai 2020 en présence de Mme Carole Schmid (Conseillère municipale), de M. Jean-Paul Chabbey (Chef de servie) et de M. Philippe Varone (Président).

La commission leur adresse, ainsi qu'à leurs collaborateurs, ses remerciements les plus chaleureux pour leurs présentations, explications claires et les informations intéressantes fournies.

La CSC s'est réunie en visioconférence le 19 mai 2020 pour l'analyse du message du Conseil municipal au Conseil général concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre administratif et municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital des Bourgeois, rue de la Dixence 10, à Sion.

Pour l'analyse du message du Conseil municipal sur la réalisation d'un centre administratif et municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital des Bourgeois, la CSC a siégé dans la composition suivante :

Président : Christian Mirailès

Vice-président : Olivier Juillerat

Rapporteur : Jérôme Amos

Membres : Johanne Gux
Isabelle Gianadda
Jean-Philippe Moren
Gabriel Mukuna
Chantal Paladini
Brigitte Pfister
Pierre Schüpbach
Thierry Stalder

1. Entrée en matière et vote d'entrée en matière

Le message du Conseil municipal au Conseil général concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre administratif et municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital des Bourgeois, rue de la Dixence 10, à Sion a été examiné en détail par la CSC sous l'angle social et culturel comme le prévoit le règlement du conseil général.

La CSC, à l'unanimité de ses 11 membres, propose au conseil général d'accepter l'entrée en matière du message du conseil municipal concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre administratif et municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital.

2. Analyse générale

Suite aux présentations de M. Jean-Paul Chabbey (Chef de service), de Mme Carole Schmid (Conseillère municipale) et de M. Philippe Varone (Président), la CSC a débattu avec beaucoup d'intérêt.

La CSC est unanime quant à la qualité de ce projet qui permet de mettre en valeur un bâtiment de notre patrimoine. Celui-ci est très bien situé stratégiquement dans la ville, il offre un merveilleux trait-d'union entre la vieille ville et la ville contemporaine et de nombreuses places de parking se trouvent à proximité. De plus, la réunion des différents services dans un seul bâtiment permettra aux services d'avoir une meilleure synergie et aux citoyens de ne pas devoir parcourir toute la ville pour accéder aux guichets qui leur sont réservés.

Toutefois, bien que la qualité du projet ne soit par remise en question, plusieurs membres de commission ont soulevé des questions importantes qui ont été discutées au sein du groupe. Dès lors, il nous paraît essentiel de soulever les questions et interrogations suivantes qui ont été débattues :

- Tout d'abord, les membres de la CSC que le coût de la rénovation, devisé à environ Fr. 25 millions est élevé. Le prix du mètre carré semble bien supérieur au prix du mètre carré de construction d'un bâtiment administratif neuf. Est-ce bien le cas ?
- Ensuite, la CSC se demande si le moment choisi pour cet investissement est opportun, sachant que les comptes de la ville seront impactés dans le futur, tant à cause des effets du COVID-19 que de la RFFA. La ville possède ce bâtiment depuis 1947. Sommes-nous réellement obligé de le rénover totalement en cette période difficile. N'existe-t-il pas d'autres possibilités ? N'y a-t-il pas d'autres priorités, comme, par exemple, la réalisation d'une salle de spectacle au cour de gare que la CSC attend avec intérêt ?
- Ce bâtiment rénové sera-t-il mis aux normes Minergie ? En effet, un bâtiment rénové pourrait bien être moins efficient énergétiquement qu'un nouveau et ceci engendrera d'autant plus de coûts dans les années à venir.



- La CSC s'interroge sur la présence du service de la culture dans le nouveau bâtiment, mais pas de la direction des écoles. Pourtant le chef de service est le même. Est-ce une vision de la ville de séparer à terme ces deux services administratifs ?
- Avec la situation COVID-19 actuelle, le télétravail s'est fortement développé. La CSC souhaiterait que ce facteur soit pris en compte en planifiant les surfaces de travail nécessaires dans ce nouveau bâtiment.
- Concernant la nouvelle partie du bâtiment, soit l'extension à l'Ouest, la CSC souhaiterait que celle-ci soit la plus transparente possible afin de ne pas dénaturer le bâtiment actuel.
- Dans le message, une image d'illustration et un plan montrent qu'il y aura des tables et un accès à la cour centrale du bâtiment. La CSC aimerait être sûr qu'un tel accès à l'extérieur est bien prévu.

3. Conclusion de la commission et vote final

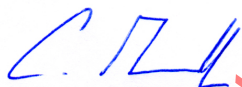
Après avoir analysé avec attention le message de la municipalité au Conseil général concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre administratif et municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital des Bourgeois, rue de la Dixence 10, à Sion, la CSC a relevé les qualités du projet : utilisation du bâti et mise en valeur du patrimoine historique, situation parfaite entre la vieille et la ville du future, proximité des parkings, rationalité et logique du rassemblement des services administratifs dans un même lieu commun qui permettra de nombreuses synergies.

Cependant, lors des débats au sein de la CSC, plusieurs interrogations importantes sont apparues : coût de cette rénovation, opportunité du moment de lancer un tel projet au vue du Covid-19 et de l'entrée en vigueur de la RFFA et efficacité énergétique du bâtiment. D'autres questions d'ordre administratives ou architecturales ont également été soulevées : séparation du service de la culture et de son chef, prise en compte du développement prévisible du télétravail, qualité visuelle de la nouvelle extension à l'Ouest et accès au patio dans la cour intérieur de bâtiment.

Au vu de ce qui précède, la qualité du projet l'a emporté lors du vote et la CSC recommande au Conseil général, par 6 voix contre 5, et 0 abstention d'accepter l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre administratif et municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital des Bourgeois, rue de la Dixence 10, à Sion.

Le président :

Christian Mirailles



Le rapporteur :

Amos Jérôme



Sion, le 4 juin 2020

Liste des présences

Liste des présences - Ancien Hôpital

Membres permanents

06.05.20 19.05.20

Miraillès Christian - Président	x	x
Juillerat Olivier - Vice-Président	x	x
Amos Jérôme - Rapporteur	x	x
Gianadda Isabelle	x	x
Guex Johanne	x	x
Moren Jean-Philippe	x	x
Mukuna Akanga	x	x
Paladini Chantal	x	x
Pfister Brigitte	x	x
Schüpbach Pierre	x	x
Stalder Thierry	x	x

Membres suppléants

Total

11

11